

DOSSIER

**L'agriculture biodynamique,
soigner la terre
et nourrir l'humain**

page 6



PORTRAIT DU MOIS

**Rencontre avec Eric COLLINET,
viticulteur et trufficulteur bio
à BRAGELOGNE-BEAUVOIR (10)**

page 10

LA BIO À POIL !

page 3

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
BIO EN GRAND EST**

page 4

**DÉMARRAGE D'UN PROJET
DE DÉVELOPPEMENT
AUTOUR DES SEMENCES
PAYSANNES EN CHAMPAGNE-
ARDENNE**

page 13

**LES MURETS EN PIERRE
SÈCHE : ÉQUILIBRE EN
FAVEUR DU MAINTIEN DE
LA BIODIVERSITÉ ET DU
PATRIMOINE NATUREL**

page 14

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- La bio à poil ! p. 3
- Des récoltes bio contaminées au prosulfocarbe : la FNAB mobilisée p. 3

NOTRE RÉSEAU

- Assemblée Générale de Bio en Grand Est p. 4
- Quoi de neuf dans l'Aube et la Marne ? p. 5

DOSSIER

- L'agriculture biodynamique, soigner la terre et nourrir l'humain p. 6

PORTRAIT

- Rencontre avec Eric COLLINET, Viticulteur et trufficulteur bio à BRAGELOGNE-BEAUVOIR (10) p. 10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

- « L'Autre Marché » p. 12
- Démarrage d'un projet de développement autour des semences paysannes en Champagne-Ardenne : Retour sur la première journée de rencontre p. 13

BIODIVERSITÉ

- Les murets en pierre sèche : équilibre en faveur du maintien de la biodiversité et du patrimoine naturel p. 14

ANNONCES

..... p. 15

AGENDA

..... p. 16



Laurent COUSIN
Président
de Bio en Grand Est

2021 a commencé avec la même tendance que 2020, mais aujourd'hui on a certainement de l'espoir, de la visibilité...

De la visibilité, c'est une expression que j'aimerais pouvoir employer pour nos actions, pour le développement de l'agriculture biologique, notamment en Grand Est.

De la visibilité, pour nos fermes qui ont fait la transition depuis plus de 5 ans et qui espéraient, enfin, une reconnaissance pour l'ensemble de nos apports bénéfiques collatéraux...

Une future PAC qui va encore rater son rendez-vous avec les enjeux environnementaux, climatiques, sociaux. Un ministre de

l'Agriculture qui choisit, ou plutôt qui ne choisit rien, pour rester dans le statu quo et ne pas froisser la représentativité agricole...

De la visibilité, il va falloir pourtant en trouver, et si les vents ne sont pas porteurs, nous devons quand même, le plus collectivement possible, tracer un chemin pour la Bio en Grand Est.

La future PAC sera améliorée, ou pas, les élections vont asseoir une nouvelle assemblée régionale, ou pas, les représentants de la profession agricole seront ouverts, ou pas.

Nous allons devoir composer dans cet environnement et être le moteur, avec les nombreux partenaires qui nous soutiennent, avec la société civile, les citoyens qui réclament la transition de l'agriculture.

Pour cela, il nous faut un lieu de rencontre, d'échanges, de discussions sereines. J'en appelle à vous, Madame la directrice de la DRAAF Grand-Est pour organiser avec la Région ce lieu d'échange avec tous les acteurs de la bio. C'est parce que nous avons conscience de la valeur de vos efforts et de vos soutiens que vous devez exiger une coordination des actions et une vision commune.

Nous sommes ouverts, savons écouter mais nous ne pouvons pas relever seuls et à contrecourant les objectifs de conversions à venir, puisque le Ministre a fléchi toutes ses bonnes intentions vers la conversion.

Il devra en sortir une ligne de conduite, un engagement, une ambition pour la Bio en Grand Est.

Le Plan Ambition Bio régional de 2014 est bien obsolète aujourd'hui. Nous devons à présent, avec les partenaires et en premier lieu avec la Chambre Régionale d'Agriculture, écrire une nouvelle feuille de route ensemble, chacun avec nos forces et nos faiblesses mais avec une conviction partagée, sincère et ambitieuse.

J'espère que la rentrée, après cet été, pourra voir ces discussions démarrer pour construire ensemble notre nouveau Plan Ambition Bio Régional et nous apporter cette VISIBILITE...



• Bio en Grand Est •

Bio en Grand Est - Site de Laxou
Siège Social
Les Provinces, espace Picardie - Entrée 1
54 520 LAXOU

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Laurent COUSIN

Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR

Crédit Photos : Bio en Grand Est, MAB, Bernard SCHMITT

Impression : SharePrint

Publication gratuite

Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF

Numéro : 42 | Juil. Août 2021

ISSN : 2558-7668

LA BIO A POIL

Lancée par la FNAB suite aux annonces gouvernementales concernant la prochaine PAC, #Labioapoil a suscité une belle mobilisation.

Il n'est pas dans les habitudes de notre réseau de manifester. Mais des producteurs bio de toute la France ont fait tomber chemise et pantalon pour poser à poil dans leur ferme. Les arbitrages annoncés pour les Paiements pour Services Environnementaux, mettent sur un même niveau les producteurs engagés en bio et ceux engagés dans la démarche Haute Valeur Environnementale. Notre réseau demande une gradation des aides cohérente avec les efforts consentis par les producteurs pour la préservation de l'environnement. Avec les montants proposés, les agriculteurs bio français vont perdre en moyenne 66% d'aide.



En Grand Est, de nombreux producteurs et productrices se sont mobilisés via les réseaux sociaux. Une délégation Grand Est s'est également rendu à Paris pour se joindre à la manifestation. En plus des professionnels bio, des consommateurs, des associations et des hommes politiques ont répondu présent ! On peut notamment citer le député Dominique POTIER ou le sénateur Olivier JACQUIN.

La mobilisation se poursuit notamment en interpellant les députés et sénateurs LREM pour leur expliquer la situation et qu'ils se mobilisent auprès du gouvernement pour faire changer les choses.

DES RÉCOLTES BIO CONTAMINÉES AU PROSULFOCARBE : LA FNAB MOBILISÉE

En mai dernier, des producteurs et productrices bio ont été victimes d'une contamination de leurs cultures de Sarrasin et de Chia par un pesticide très utilisé en agriculture conventionnelle et dénoncé pour sa volatilité : le prosulfocarbe. Générations Futures, la FNAB et la coopérative Biocer demandent la suspension de l'autorisation de mise sur le marché du prosulfocarbe avant les prochains traitements d'automne.

14 agriculteurs bio sont concernés, répartis sur le quart nord-ouest de la France. C'est la coopérative agricole biologique Biocer qui a fait les analyses et a détruit l'ensemble des lots pour protéger le consommateur. Résultat : 100 000 € de pertes pour les agriculteur-rice-s. Aucun système d'indemnisation n'est prévu par l'Etat, aucun recours n'est possible.

Le prosulfocarbe est un herbicide utilisé comme désherbant en agriculture conventionnelle. Il s'agit du 4ème produit phytosanitaire le plus utilisé en France. Depuis 4 ans des cas de contamination sont remontés par plusieurs filières à l'ANSES. Le prosulfocarbe est le pesticide le plus présent dans l'air, aussi bien en termes de fréquence que de concentration.

KITS FNAB

Nous vous rappelons que la FNAB a édité 2 kits pour aider les agriculteurs bio face à ces problématiques de contamination :

- Comment réduire le risque de contamination à la parcelle ?
- Que faire de cas de contamination ?

Documents téléchargeables sur www.produire-bio.fr





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BIO EN GRAND EST

PAC, élections régionales et départementales, révision du cahier des charges de l'agriculture biologique, perspectives de développement, les sujets de discussion ont été nombreux ce lundi 7 juin à Cerville (54) lors de l'Assemblée Générale de Bio en Grand Est.

« C'est un plaisir de vous retrouver, d'autant plus en cette période dense en actualités pour l'agriculture biologique », c'est par ces mots que Laurent COUSIN, Président de Bio en Grand Est, a accueilli les participants à l'Assemblée Générale de Bio en Grand Est.

La matinée a permis de mener un échange entre adhérents sur les premières briques du label FNAB « Bio.Français.Équitable ». Matthieu CHRISTOPHERSON, salarié FNAB en charge du développement du label, ainsi que Dany SCHMIDT et Eric BOON, administrateurs en charge de ce dossier pour Bio en Grand Est, ont présenté un état des lieux de l'avancée du projet mais ont aussi pu répondre aux interrogations des personnes présentes.



Cette journée a également été l'occasion de revenir en détail sur la mobilisation du réseau bio dans le cadre de la réforme de la PAC. Si pour les projets, l'enveloppe dédiée à l'aide à la conversion a été abondée par rapport à l'ancienne programmation, le compte n'y est pas pour les agriculteurs engagés en bio depuis plusieurs années. Après l'abandon de l'aide au maintien, le Ministère ne prévoit pas de Paiement pour Services Environnementaux pour l'agriculture biologique, alors que c'était une promesse présidentielle. Ce manque de reconnaissance va se traduire par une baisse moyenne de 66% des aides perçues par les producteurs bio français.

Malgré tout, Laurent COUSIN a exprimé son envie de continuer de tracer un chemin pour l'agriculture biologique en Grand Est. « Le Plan Ambition Bio régional de 2014 est bien obsolète aujourd'hui. Nous devons à présent écrire une nouvelle feuille de route ensemble, et chacun avec nos forces et nos faiblesses, mais avec une conviction partagée, sincère et j'espère ambitieuse. ». Prochainement, Laurent COUSIN proposera d'échanger avec les partenaires de Bio en Grand Est et en premier lieu avec la Chambre Régionale d'Agriculture.

 **Nadine PIBOULE**
nadine.piboule@biograndest.org



JOSEPH WEISSBART, 30 ANS DANS LE RÉSEAU BIO



Joseph WEISSBART, actuel directeur technique de Bio en Grand Est, a été embauché dans le réseau en 1991.

Cette Assemblée Générale a été l'occasion pour les administrateurs de marquer le coup en fêtant cet anniversaire. C'est Dany SCHMIDT administrateur de Bio en Grand Est présent à l'occasion de son entretien d'embauche, et Laurent COUSIN qui ont été chargés de le remercier pour son investissement.

Administrateurs et salariés espèrent pouvoir continuer à compter sur lui encore quelques années.



QUOI DE NEUF DANS L'AUBE ET LA MARNE ?

Après de longs mois à mener les rencontres en distanciel ou en comités restreints, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les acteurs de l'agriculture biologique se sont retrouvés à l'occasion des assemblées générales des GAB de l'Aube et de la Marne les 3 et 4 juin dernier.

Ce sont les Auboisiens qui ont ouvert le bal le jeudi 3 juin après-midi à Saint Benoit sur Seine.

Après la classique assemblée générale statutaire, une table ronde intitulée Les services rendus au territoire par l'Agriculture Biologique était animée par Jacques CAPLAT. Au menu, la présentation de fermes et d'opérateurs menant des projets locaux de développement de filières biologiques.



Au-delà des aspects relocalisation des productions, Laurent COUSIN, Président de Bio en Grand Est et Stéphane MAINSANT, président du CIVAM de l'Oasis ont mis l'accent sur les bénéfices sociaux, environnementaux et équitables que l'Agriculture Biologique peut également apporter aux territoires.

L'après-midi s'est terminée par une visite de la ferme de Baptiste et Valentin BODIÉ à Aubeterre sans oublier le verre de l'amitié.

Le lendemain matin, les Marnais se retrouvaient à Coupéville ; Jacques CAPLAT y a également animé un débat autour de la question « Quelle bio dans la Marne demain ? ».



Les participants ont pu échanger sur des thématiques telles que la fertilisation des terres Champenoises, la réglementation ou encore, la rémunération des producteurs sans oublier l'actualité autour de la PAC. Comme à l'accoutumée, l'assemblée s'est terminée autour d'une coupe de Champagne.



Pauline BOGE
pauline.boge@biograndest.org

JACQUES CAPLAT

Fils de paysan, ancien animateur de GAB puis salarié de la FNAB, Jacques CAPLAT est ensuite devenu anthropologue et ethnologue. Il a écrit de nombreux ouvrages et intervient aujourd'hui en tant que conférencier dans de nombreuses manifestations.

Secrétaire d'Agir pour l'Environnement, il siège également à la commission de Biocoherence et est devenu depuis peu, Président d'IFOAM France.



BRÈVES

LA CENDRE LIMITÉE AUX FORMAGES DE CHÈVRE ET AU MORBIER

Attention ! L'INAO nous a informé début juin que l'utilisation de cendre sur des fromages autres que chèvre et morbier sera désormais sanctionnée par un déclassement.

La FNAB a jusqu'ici défendu l'idée que la cendre devrait pouvoir être utilisée sur tous les types de fromages (vache et brebis notamment). Cette interdiction n'a aucun intérêt sur le plan sanitaire ou environnemental, elle se fonde sur la seule idée que le charbon végétal est un colorant, et qu'en bio, on ne doit pas cacher la vraie nature du produit (comme si la cendre cachait le fromage...).

Si nous ne pouvons donc que déplorer cette décision, nous vous encourageons à vous mettre en conformité le plus rapidement possible.



Danaé GIRARD
danae.girard@biograndest.org



L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE, SOIGNER LA TERRE ET NOURRIR L'HUMAIN

L'agriculture biodynamique est l'un des courants fondateurs de l'agriculture biologique. Elle a une spécificité : elle s'intéresse à l'aspect dynamique du vivant et des rythmes. Elle considère que les phénomènes physiques ne sont que l'aspect extérieur de la réalité et qu'il existe des relations vivantes entre les différents règnes de la nature (minéral, végétal, animal). Dans ce dossier de présentation de l'agriculture biodynamique, Bio Grand Est laisse la parole aux collègues du Mouvement de l'Agriculture Biodynamique.

L'HISTOIRE DE LA BIODYNAMIE

Dès le début des années 1920, des agriculteurs s'inquiètent de constater certains phénomènes comme la dégénérescence des plantes cultivées, la perte de fécondité des troupeaux ou encore une diminution de la qualité des aliments. Ils font alors appel à Rudolf Steiner, philosophe et scientifique autrichien, connu pour être le fondateur de l'Anthroposophie, un courant de pensée qui repose sur un élargissement de la connaissance du monde et de ses lois physiques, chimiques et biologiques, en tenant compte des aspects psychiques et spirituels. Les agriculteurs posèrent des questions précises à R. Steiner, comme : quel est l'effet du nouvel engrais chimique (azoté) sur la fertilité des sols à long terme ? Comment régénérer les plantes qui ont perdu de la vitalité ces derniers siècles ? Comment renforcer la santé et la vitalité des animaux d'élevage (une importante épidémie de fièvre aphteuse ayant décimé les troupeaux bovins dans les années 1920-22 en Allemagne) ? Quel est l'effet des influences des astres sur les plantes et animaux ? Comment visualiser les forces de vie ? Quelle est la place de l'agriculture dans la société et comment améliorer la situation sociale des paysans ?

Pour répondre à ces différentes questions, R. Steiner prépara un cycle de 8 conférences qu'il donna en juin 1924 dans l'est de l'Allemagne de l'époque. Ce « Cours aux agriculteurs » fut l'acte de naissance de ce que l'on appelle l'agriculture biodynamique. Il y fait une analyse perspicace de l'orientation dramatique vers laquelle s'engageait l'agriculture industrielle. Il évoque la baisse de qualité nutritive des aliments si l'on emploie des engrais chimiques. Il explique que les vaches deviendront folles si on les nourrit de viande. A propos des abeilles, il explique qu'elles dépériront si l'on continue avec l'élevage artificielle des reines. Dans ce sens il était un lanceur d'alerte avant l'heure.

Dans ces conférences, R. Steiner ouvre de nombreuses voies d'avenir pour une régénération radicale de l'agriculture, telle que l'importance de la biodiversité pour la santé globale du domaine agricole, la nécessité de ne « jamais sortir du vivant » en supprimant tout emploi de produit de synthèse. Puis il ajoute des « recettes » pratiques en préconisant l'emploi de certaines plantes médicinales fermentées (appelées préparations biodynamiques) pour soigner la terre et les cultures. Les réponses données par R. Steiner ont beaucoup surpris ses auditeurs par leur ampleur et leur hauteur de vue ; ils ont cependant immédiatement mis en pratique et expérimenté cette méthode de régénération de la terre. Ainsi dès les années **1930**, la biodynamie était pratiquée sur des **dizaines de milliers d'hectares** en Allemagne.

UNE APPROCHE SENSIBLE DU VIVANT

La biodynamie considère la Terre comme un être vivant qui suit sa propre évolution. Cet organisme vieillissant naturellement est encore plus affaibli par certaines activités humaines (pollutions chimiques, radioactives, électromagnétiques, génétiques, etc), rendant nécessaire et urgente la mise en œuvre de méthodes pour vivifier et soigner le sol, les plantes, les animaux et les hommes. Ainsi, au-delà des pratiques agronomiques de base semblables à celles en agriculture biologique, des pratiques spécifiques sont proposées pour créer du lien entre le sol, la plante et le monde animal, restaurer l'unité des écosystèmes et stimuler les échanges entre les différents niveaux, de la vie microscopique du sol jusqu'aux influences planétaires, en passant par les niveaux intermédiaires que sont la parcelle, la ferme avec ses paysages, et le territoire avec ses échanges sociaux et économiques.

DES PRATIQUES SPÉCIFIQUES

Ces pratiques spécifiques s'articulent autour de trois principes fondamentaux : concevoir la ferme ou le jardin comme un organisme agricole ; utiliser des préparations biodynamiques ; et travailler avec les rythmes cosmiques.

Constituer un organisme agricole vivant, diversifié (animal-végétal) et le plus autonome possible sur le plan de la fumure, des semences et des fourrages est une base fondamentale de l'agriculture biodynamique. Dans cette époque de spécialisation forte, une voie existe, à travers des partenariats entre éleveurs et polyculteurs, pour vivre la diversité à une échelle territoriale et non plus individuelle.

Les préparations biodynamiques à pulvériser sont mélangées dans l'eau et brassées intensément (« dynamisées ») durant une heure. Elles sont pulvérisées aussitôt après, sur le sol ou les plantes. La préparation bouse de corne (500) a pour objectif de favoriser la vie du sol et la croissance équilibrée des plantes, permettant ainsi une meilleure résistance à la sécheresse et aux maladies.

La préparation silice de corne (501), pulvérisée sur la plante, améliore le métabolisme de la lumière (photosynthèse). Elle est bénéfique à la structuration interne des végétaux et à leur développement, et augmente ainsi la résistance aux maladies cryptogamiques. Elle favorise la fructification et permet d'assurer une bonne qualité alimentaire (goût, couleurs, arômes, conservation). En élevage, la santé des animaux alimentés avec des fourrages ayant reçu la préparation de silice est améliorée, de même que la quantité et la qualité des productions (lait et viande).



Bouse de corne

Les préparations destinées au compost sont ajoutées dans les fumiers ou autres matières à composter, dans l'objectif de ramener des forces de vie, au-delà des éléments nutritifs. Les 6 préparations du compost sont élaborées à base de plantes médicinales : achillée millefeuille, camomille, ortie, écorce de chêne, pissenlit, valériane.



Cueillette de la valériane

La prise en compte des rythmes cosmiques, solaires (saisonniers et journaliers), lunaires et planétaires est pratiquée par les producteurs pour semer, planter, soigner et récolter. Un calendrier des semis aide à se repérer et conseille des jours plus favorables que d'autres pour les différents travaux agricoles.

Enfin, l'emploi de tisanes et de décoctions de plantes (ortie, prêle, osier, etc) permet de renforcer la santé des plantes, de réguler les maladies cryptogamiques et ainsi de limiter l'usage du cuivre ou du soufre.



Pulvérisation de préparation

L'EFFICACITÉ DE LA BIODYNAMIE EST-ELLE PROUVÉE SCIENTIFIQUEMENT ?

La recherche sur l'alimentation et sur l'agriculture biodynamique a une longue histoire. Alors que l'objectif fondamental de cette recherche a toujours été de fournir des connaissances permettant de poursuivre le développement de cette approche agricole, l'intérêt s'est récemment accru pour le partage des travaux et des résultats de recherche avec la communauté scientifique mondiale. En 2019, une revue systématique de la littérature scientifique fait la synthèse de 86 articles publiés entre 2006 et 2017¹. Les sujets les plus reconnus sont la qualité et la santé des sols en agriculture biodynamique par rapport à l'agriculture conventionnelle et biologique, les effets des préparations biodynamiques, la qualité des aliments et la viticulture. Les études fournissent des preuves substantielles des effets positifs de la gestion biodynamique sur les agroécosystèmes et la qualité des aliments :

- La conduite biodynamique crée des effets systémiques sur les sols, où l'application de compost joue un rôle crucial.
- Les préparations biodynamiques ont des effets sur la composition chimique et la qualité des aliments.
- La production biodynamique peut améliorer la valeur des aliments en ce qui concerne les propriétés nutritives, le goût, la santé et le bien-être de l'homme.
- La culture biodynamique améliore la qualité des raisins et les caractéristiques des plantes par rapport à la culture non biodynamique.

Plus récemment, les efforts de recherches se concentrent sur la viticulture, qui rassemble la grande majorité des domaines certifiés. Des études sur le microbiome du sol, qui évaluent la qualité microbiologique des sols à travers les interactions entre les communautés de bactéries et de champignons, tendent à montrer que les sols en biodynamie jouissent d'un haut niveau d'organisation en comparaisons des sols en bio, ainsi qu'en conventionnel. Ces propriétés confèrent aux sols une meilleure résilience face aux changements et aux évolutions climatiques. Ces résultats sont notamment à mettre en relation avec les propriétés de la préparation bouse de corne (500) qui fait l'objet d'un effort de recherche croissant. Même dans le contexte des faibles doses recommandées en biodynamie, la bouse de corne agirait efficacement comme un biostimulant des plantes et des processus microbiens du sol, via des phytohormones de type auxine. La bouse de corne présente donc un mode d'action stabilisateur et régulateur des processus de vie².

Retrouvez de nombreuses références et synthèses scientifiques sur le site www.biodynamie-recherche.org .



DEMETER, LA MARQUE DE LA BIODYNAMIE

DEMETER est la marque internationale des produits élaborés selon la méthode



biodynamique. Elle est présente dans plus de 60 pays. L'association Demeter France définit dans un cahier des charges les règles de production et de transformation et certifie les opérateurs commercialisant sous cette marque. Tous les opérateurs certifiés par Demeter sont également certifiés en agriculture biologique.

Voici quelques spécificités du cahier des charges : la mixité est interdite ; l'utilisation des préparations est obligatoire sur toute la ferme ; les apports de fumure sont limités à 112 kg d'N/ha/an (96 kg d'N/ha en arboriculture et 150 kg d'N/ha sur trois ans en viticulture), dont 40 kg d'N/ha/an seulement provenant d'engrais du commerce ; le cuivre est interdit sur les plantes annuelles et limité à 3 kg/ha/an sur 7 ans pour les plantes pérennes ; 100% de l'alimentation animale doit être bio, dont 66% Demeter et 50% minimum produite sur la ferme ; les vaches gardent leurs cornes et les poules gardent leur bec.

En préalable, il est nécessaire de suivre une formation de base d'au moins deux jours avant la conversion. Elles sont entre autres organisées par le MABD, Biodynamie Services, les CFPPA de Rouffach et d'Obernai, et Bio en Grand Est (viticulture).

La durée de conversion est de 2 à 3 ans pour des producteurs conventionnels et peut être réduite pour les bio. En viticulture, mais de façon plus minoritaire, il existe aussi une autre marque nommée Biodyvin.

Fin 2020, Demeter dénombre en Grand Est 24 viticulteurs en conversion vers l'agriculture biodynamique et 114 producteurs déjà certifiés (dont 95 viticulteurs), ce qui représente au total 1 981 ha conduits en biodynamie.

LE MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Le MABD est un organisme de développement de l'agriculture biodynamique en France. Fédérant une vingtaine d'associations régionales et francophones, il rassemble plus de 850 producteurs, ainsi qu'environ 1 500 consommateurs et jardiniers.



Pour faire connaître l'agriculture et le jardinage biodynamique, le MABD propose : une offre de formation continue, destinée au grand public et aux professionnels (programme disponible sur www.bio-dynamie.org) et une formation qualifiante (BPREA) ; l'édition de livres techniques et pratiques, du Calendrier des semis et de la revue Biodynamis ; les préparations biodynamiques et des produits pour le jardin ; l'accompagnement des associations régionales et des groupes d'élaboration des préparations ; et enfin du conseil auprès des fermes en conversion. Par ailleurs, le MABD a pour vocation de créer du lien, de faire vivre le réseau de la biodynamie en France et de la représenter auprès du monde professionnel et de la recherche. Pour cela, il s'engage dans la société civile au niveau national et international.

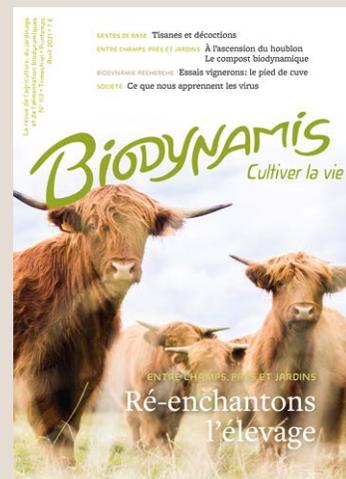
Pour en savoir plus : www.bio-dynamie.org

LE BPREA EN BIODYNAMIE AU CFPPA D'OBERNAI

Cette formation qualifiante pour apprendre la biodynamie se déroule sur deux ans à plein temps. C'est un enseignement complet portant sur l'agronomie, les sciences du vivant, la communication, la gestion d'entreprise, les activités artistiques et l'accompagnement au projet d'installation. Les 1 200 h de formation théorique sont complétées par 2 stages pratiques de 8 mois sur des fermes en biodynamie, un en élevage et un en productions végétales.

BIODYNAMIS, LA REVUE DE L'AGRICULTURE, DU JARDINAGE ET DE L'ALIMENTATION

Revue trimestrielle portée par le MABD et Demeter France, Biodynamis propose une vision holistique de l'homme, lié à la nature, à la terre et à l'univers. Le contenu aborde : les principes de la culture biodynamique de la terre à l'assiette ; les gestes de base expliqués pas à pas, ainsi que des approfondissements théoriques et pratiques ; des éclairages sur des questions de société ; et enfin des nouvelles du réseau. Il est possible de feuilleter un numéro sur www.bio-dynamie.org/publications/revue-biodynamis.



Hélène CLERC

helene.clerc@biograndest.org



Appart de **Martin QUANTIN**, de l'association Biodynamie Recherche et de l'**équipe du MABD**

¹ Brock, Christopher, Geier, Uwe, Greiner, Ramona, Olbrich-Majer, Michael and Fritz, Jürgen. «Research in biodynamic food and farming – a review» Open Agriculture, vol. 4, no. 1, 2019, pp. 743-757. <https://doi.org/10.1515/opag-2019-0064>. Version française disponible sur www.bio-dynamie-recherche.org

² Synthèse de M. Quantin (2020) « La bouse de corne sous le microscope », en ligne sur www.biodynamie-recherche.org/la-bouse-de-corne-sous-le-microscope/



RENCONTRE AVEC ERIC COLLINET, VITICULTEUR ET TRUFFICULTEUR BIO À BRAGELOGNE-BEAUVOIR (10)

A la frontière entre l'Aube et l'Yonne, Éric COLLINET, passionné de nature, met en valeur les terroirs calcaires de Bragelogne-Beauvoir en développant avec sa femme Martine une double activité de viticulteur champenois et producteur de truffes de Bourgogne.

Peux-tu nous présenter ton parcours et ton installation à Bragelogne-Beauvoir ?

J'ai un profil d'éleveur : originaire du Limousin, j'ai réalisé un BEP au Lycée Agricole de Limoges, puis un BTA à Naves, en Corrèze. J'ai ensuite entamé un BTS que j'ai abandonné dès la première année, car j'avais envie d'aller sur le terrain. Après mon service militaire, j'ai passé des petites annonces dans le magazine La France Agricole afin de trouver du travail ou une exploitation où m'installer. J'ai eu plusieurs propositions dans le Sud et l'Est de la France, et quand je suis allé à Bragelogne-Beauvoir, où je devais rester 3 jours, je ne suis finalement jamais reparti ! J'ai racheté la ferme en viager en 1987.

Comment t'est venue l'activité de trufficulture ?

A mon installation, il y avait des vaches sur la ferme, mais j'ai arrêté cette production pour me lancer dans la culture de bourgeon de cassis. Cette production était très chronophage et la concurrence internationale arrivée fin des années 90 m'a fait réfléchir à un nouveau système. La similarité avec les sols calcaires de Bourgogne et mon intérêt de toujours pour la truffe m'ont décidé à cesser l'activité de cassis pour celle de trufficulture au début des années 2000. J'ai commencé à planter des arbres truffiers sur un peu moins de 3 ha. Je complète cette activité en recherchant avec mes chiens des truffes dans des forêts louées aux alentours de Bragelogne, où on trouve naturellement des truffes de Bourgogne et dans mes plantations.

Quelles sont tes débouchés ?

Mes truffes sont vendues majoritairement à des particuliers, mais également à quelques restaurants gastronomiques un peu partout en France.

Pour la partie vignes, n'ayant ni les compétences pour vinifier, ni le matériel adéquat, j'ai fait le choix de vendre mes raisins. Jusqu'en 1992, ils étaient vendus à une grande maison de Champagne. Petit à petit, je me suis rapproché de



Eric COLLINET et ses deux collègues, experts en truffes

coopératives, car ce système collait plus avec mes valeurs. Depuis 1996, tous mes raisins sont vinifiés en coopérative. Une partie par le centre vinicole Nicolas Feuillatte, d'où je récupère mes bouteilles certifiées Bio et l'autre partie plus récente auprès de la cave coopérative des Riceys. En 2001, Martine a intégré l'exploitation et nous avons créé notre EARL. Notre stock de bouteilles était alors suffisant pour nous lancer dans la vente à la propriété.

Pourquoi avoir fait le choix de la Bio ?

Je n'avais plus envie de me sentir complice d'un système minimisant les risques liés à l'emploi de produits phytopharmaceutiques, sur l'environnement et la santé humaine. En entrant en conversion AB en 2011, j'ai retrouvé la logique et le bon sens paysan qu'impliquent la Bio et le respect de la Vie.

« Face à la protection de la ressource en eau et du respect de notre environnement, chacun à une responsabilité et un rôle à jouer »



Mes deux productions sont certifiées, et mes plantations truffières sont le lieu d'échanges dans le cadre des formations trufficoles du Lycée Forestier de Croigny. La transmission, le partage et la collaboration sont des points clés de la Bio. Pour la partie viticole, j'ai d'ailleurs intégré une CUMA avec des vignerons de la Côte des Bar, qui emploie un salarié pour les travaux viticoles, et le GIEE « Arbres et Paysage en Champagne » pour le développement de l'agroforesterie dans nos vignes (couverts végétaux et arbres).



Quelle est ta vision de l'avenir de l'Agriculture Biologique ?

La France, avec toutes ses différences, ses climats, ses sols, devrait être un jardin d'Eden. Aujourd'hui, l'hégémonie de l'agriculture intensive étouffe et rend difficile toute autre vision d'une agriculture plus respectueuse de la vie. L'agroforesterie est pour moi un système plus cohérent, plus durable et inscrit dans le temps. J'ai vu le paysage se transformer en faveur de la culture de la vigne, et je suis heureux de pouvoir planter des arbres dans nos coteaux, pour ramener de la diversité dans les espèces végétales. J'aimerais voir fleurir des arbres au milieu des vignes.

Propos recueillis par
Anaëlle COMESTAZ
anaelle.comestaz@biograndest.org



Présentation de la ferme

- **Année d'installation** : 1987
- **Année de conversion** : 2011
- **UTH** : Éric et Martine, ainsi que des saisonniers pour certains ateliers de la vigne
- **Productions** :
 - Viticulture
 - Recherche, production et vente de truffes de Bourgogne
- **SAU certifiée** :
 - 2,25 ha de vigne
 - 3 ha de plantations truffières

BON PLAN BIO PREND RACINE EN GRAND EST

Bon Plan Bio est une plateforme mise en place par le réseau afin de faciliter l'accès aux produits bio locaux aux consommateurs. Plus de 530 points de vente sont déjà référencés.

Les fermes bio mais aussi les brasseurs et autres artisans peuvent faire connaître l'ensemble des points de vente où l'on peut trouver leurs produits : marchés de plein vent, dépôts, magasins, AMAP... Cet outil est accessible gratuitement.

Cette année, Bio en Grand Est met en œuvre une campagne de communication à destination des consommateurs afin de faire connaître cet outil. La fréquentation du site progresse mais certains territoires semblent encore pauvres en lieu de vente de produits bio. Nous cherchons à être exhaustif pour répondre aux attentes des consommateurs.

Si vous n'êtes pas encore référencé, nous vous invitons à compléter le formulaire en ligne suivant : <https://vu.fr/BPB-formulaire>

**FIGURER SUR BON PLAN BIO,
LA PLATEFORME DES CIRCUITS COURTS BIO**



**C'est gratuit
et
ultra simple !**



« L'AUTRE MARCHÉ »

L'inauguration de « L'Autre Marché » s'est déroulée le vendredi 4 juin en présence de Mathieu KLEIN, maire de Nancy et des élus de la Ville.

L'Autre Marché car celui-ci se veut autre. Autre car il n'est pas le seul sur l'agglomération de Nancy et ne viendra pas en concurrence du marché de Vandoeuvre, de la multitude d'AMAP où des magasins de producteurs.

Autre, car il se veut exigeant envers lui-même, entre autres en n'autorisant que des paysans vendeurs de leurs propres productions, en limitant l'achat-revente à 15% et uniquement auprès de leurs collègues paysans bio de Lorraine. C'est donc un marché bio, local et paysan.

Autre, car dans son initiative ce sont les paysans qui portent ce marché via Bio en Grand Est, en partenariat avec une association de quartier « La Passerelle », une association culturelle « l'OK3 » et la ville de Nancy.

L'Autre marché, car celui-ci se trouve à côté de la salle de spectacle « L'autre canal ». Au-delà du souhait de faire le lien entre campagne et ville, le souhait est de faire le lien entre Agriculture et Culture. L'ambition est de créer des animations culturelles au sein du marché avec des valeurs de solidarité.

Ainsi, tous les vendredis après-midi ce sont 9 producteurs bio qui seront présents sur le marché : Nathalie et Julien BACCUS (chèvre), Céline et David ABRAHAM (porc, poulet et œuf), l'EARL de la Petite Seille (produits laitiers), Christophe L'HOTE du Gaec de laval (viande de bœuf), Stéphanie SCHMITT de la Ferme du Berger (Pain), Martin de Mirabio (fruits et jus de fruits), Pierre LUXEMBOURGER (légumes), Pauline VARNIER et Karelle ARNOULD (tisanes, huiles de bien être). La monnaie locale « Le Florain » tiendra également un stand.

Sonia RIGOT viendra sûrement rejoindre le groupe en septembre, il restera physiquement la possibilité d'accueillir encore 2 paysans bio lorrains.



Nicolas HERBETH
nicolas.herbeth@biograndest.org



Attendus par les riverains, les premières éditions de ce nouveau marché ont été un succès.

DÉMARRAGE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT AUTOUR DES SEMENCES PAYSANNES EN CHAMPAGNE-ARDENNE : RETOUR SUR LA PREMIÈRE JOURNÉE DE RENCONTRE

Face à une demande grandissante et à des sollicitations d'agriculteurs, Bio en Grand Est a décidé d'aider les agriculteurs à s'organiser collectivement autour des semences paysannes en Champagne-Ardenne. Ainsi, un projet de développement des semences paysannes en Champagne-Ardenne et leurs valorisations par la filière a été déposé à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le « Soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau » en mai 2020.

Ce projet a ainsi démarré en décembre 2020 et durera jusqu'en juin 2023. Il est piloté par Bio en Grand Est en partenariat avec l'ARDEAR Grand Est et ESPOL et financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Les objectifs du projet sont la mise en place de semences adaptées aux terroirs et aux pratiques, de développer les semences paysannes pour diminuer les besoins en intrants des cultures et favoriser le passage en bio et développer les débouchés des cultures issues de semences paysannes.

Le projet comportera donc trois grands axes de travail : structurer une organisation collective de gestion des semences paysannes, améliorer les connaissances autour des semences paysannes et partager ces connaissances, et structurer des filières locales de valorisation des cultures issues des semences paysannes en Champagne-Ardenne.

Ainsi, le 20 mai dernier, une première rencontre a eu lieu chez Alain BASSON à La Chapelle-Lasson (51) et a rassemblé une quinzaine d'agriculteurs, et une boulangère, pour discuter du projet de création d'un collectif champardennais autour de la gestion des semences paysannes. Au cours de cette journée, chacun a pu s'exprimer sur sa vision des semences paysannes et sur ses motivations et ambitions concernant le collectif, avant d'aller visiter l'exploitation d'Alain BASSON et notamment sa plateforme de conservation de semences paysannes. Cette journée a initié une dynamique collective autour des semences paysannes avec un premier noyau d'agriculteurs qui ne demande qu'à être rejoint par d'autres agriculteurs champardennais désireux de participer à cette aventure.

Des réunions vont ainsi suivre pour s'organiser et planter une ou plusieurs plateformes de gestion des semences paysannes en collectif dès cet automne. Si vous souhaitez rejoindre cette dynamique collective, n'hésitez pas à vous manifester.



Contact pour le projet semences paysannes :

Aurélie PARANT-SONGY :

aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68



Aurélie PARANT-SONGY
aurelie.songy@biograndest.org

LES MURETS EN PIERRE SÈCHE : ÉQUILIBRE EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PATRIMOINE NATUREL

Le parc naturel régional des Ballons des Vosges a pris l'initiative de réunir plusieurs acteurs de la biodiversité dont Bio en Grand Est, dans le but d'échanger sur une étude relative à la mise en place d'une économie circulaire sur la pierre sèche dans le piémont viticole haut-rhinois. En lien avec les actions menées par le groupe Trame Verte et Bleue (TVB), Bio en Grand Est participe au comité de pilotage et aux ateliers de travail de cette étude. Ces échanges permettront d'enrichir et d'alimenter les axes de travail et de réflexions dans les projets VINBIODIV et TVB.

Les principes du mur en pierre sèche

Ces ouvrages ont longtemps été mis de côté : d'une part, à cause de la défiance vis-à-vis de la solidité, du manque de connaissances et de savoir-faire et d'autre part en raison des coûts financiers importants et du temps consacrés à leur création. Néanmoins, les murets en pierre sèche et le savoir-faire lié ont été reconnus comme ouvrages pertinents dans le développement durable et ont su se faire une place notamment dans la région du Grand Est et ses vignobles.

Cette technique de construction repose sur un empilement de pierres de façon à créer un mur sans aucun liant (ni mortier, ni terre). La stabilité du mur est garantie par un bon croisement et calage des pierres entre elles. Cependant la quantité de pierres nécessaire à la construction d'un mur reste conséquente. Pour obtenir des ouvrages à moindre coût il est nécessaire de gérer des stocks de pierres locales.



Et les atouts ?

L'absence de liant offre une perméabilité au muret, laissant le mur filtrer l'eau et limitant par la même occasion l'érosion des sols par les ruissellements. De par sa taille et son poids, le mur assure une meilleure stabilité des sols, non négligeable surtout dans les vignobles en terrasses. La présence de cavités multiples permet aux espèces locales pionnières de coloniser ce nouveau milieu et favorisent les auxiliaires des cultures : des insectes divers tels que les abeilles solitaires, les lézards, les orvets, les escargots, les carabes mais également certains oiseaux comme le moineau ou les bergeronnettes. Le muret permet à la végétation spontanée de reprendre sa place et d'intégrer cet ouvrage naturel aux paysages. On retrouvera en premiers colonisateurs : les lichens et mousses pour les espèces végétales.

Plus d'informations :

Fiches : Pierre sèche & biodiversité ; Ruissellement & pierre sèche ; Commande publique & pierre sèche, Claire CORNU, 2016-2017



Margaux GRAFTEAUX
margaux.grafteaux@biograndest.org

TOUTES LES ANNONCES SONT DISPONIBLES SUR :
WWW.AGRIBIOLIEN.FR

Connectez vous grâce à vos identifiants pour la notification à l'Agence Bio. Pour les non-producteurs, il vous suffit de créer un compte directement sur le site.

Agribiolien est une plateforme de **petites annonces en ligne uniquement dédiée aux agriculteurs biologiques et en conversion**. Elle regroupe déjà plus de **3 500 agriculteurs biologiques inscrits** en France. L'ensemble de ses services sont accessibles de manière illimitée aux adhérents du réseau FNAB. Pour les non-adhérents, seule une partie des fonctionnalités leur est accessible, notamment concernant les fourrages.

La plus-value d'Agribiolien réside dans **l'assurance que les usagers du site aient un certificat bio à jour**. Pour ce faire, le site est relié au portail de l'Agence Bio.

L'interface permet d'effectuer des recherches par catégorie et sous-catégorie et par secteur géographique. Il est également possible de mettre en place un système d'alerte mail pour être prévenu des nouvelles annonces disponibles. Les agriculteurs et agricultrices qui déposent leurs annonces se connectent avec leur accès fournis par l'Agence bio lors de leur certification.

Vous pouvez sans plus attendre vous rendre sur Agribiolien. Une vidéo et une Foire aux questions sont disponibles dès votre arrivée sur le site pour vous aider à le prendre en main. Plus vous serez nombreux à utiliser le site, plus il sera pertinent, c'est pourquoi nous vous invitons désormais à y déposer toutes vos petites annonces.



Retrouvez ci-dessous quelques annonces disponibles en Grand Est sur Agribiolien.
Le détail est disponible sur le site www.agribiolien.fr pour nos adhérents.

ANIMAUX

CHERCHE. Taureau laitier de couleur rouge pour saillies prochaines

Localisation : Vosges

VEND. 15 génisses ou vaches montbéliardes ou croisées trois voies gestantes garanties douces et pas têtées, mère ou gd mère à 8000 kg

Localisation : Vosges

VEND. Troupeau de brebis AB avec ou sans agneaux, disponibles de suite, au choix. Photos et renseignements par mail ou téléphone portable

Localisation :

Bas-Rhin

VEND. qqs génisses Simmental soit 1-2ans, soit plus âgées pleines

Localisation : Meuse

VEND. génisses tout âge jusqu'à prête à vêler de race prim holstein tout au long de l'année. Elevage au CL, Upra Prim Holstein très bon en fonctionnel (santé, rusticité). Possibilité lot. Prix en fonction âge, gestation et génétique

Localisation : Bas-Rhin

FONCIER ET FERMES

LOUE. location 3ha de terres pour installation maraîchage.

Localisation : Marne

CHERCHE. Terrains pour projet de microferme dans l'Aube en maraîchage bio. Acquisition ou partenariat avec plusieurs agriculteurs pour former une ferme en polyculture.

Localisation : Aube

FOURRAGES

VEND. Produit à base de petits grains de blé, écaillés pois et féveroles, petite avoine ; bon niveau appétence 15 à 20 tonnes à 260 euros tonne. Conditionnement : Big Bag ou vrac

Localisation : Meuse

VEND. Graines de luzerne et trèfle violet en mélange (luzerne en grande majorité) Récolte 2020

Localisation : Meuse

CHERCHE. Recherche tout les ans foin, enrubannés, herbe sur pied C2/C3/ AB

Localisation : Bas-Rhin

CHERCHE. 100 bottes de foin bio de la récolte 2021

Localisation : Moselle



LES RENDEZ-VOUS SUR LA BIO EN GÉNÉRAL

Foire de Châlons-en-Champagne

Journée Agriculture Biologique

Lundi 06 septembre

à Châlons-en-Champagne (51)

Matin : Conférence autour du thème :
« Relocalisation de nos filières alimentaires :
la Marne et les producteurs bio se bougent
pour leur territoire »

Après-midi : Stand présentation des produits bio du Grand Est – dégustations grand public (Sous réserves Contexte Sanitaire)

Mercredi 08 septembre - à Châlons-en-Champagne (51)

Journée des signes officiels de qualité - INAO

Contact : Sébastien DUSOIR : sebastien.dusoir@biograndest.org / 03 26 64 90 29



LES RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU BIO

Inscription obligatoire pour les AG

Assemblée Générale du GAB 57

1er juillet 2021

Ferme de la Marchande à Château-Salin (57)

Contact : Patricia HEUZE : patricia.heuze@biograndest.org

Assemblée Générale du GAB 55

6 juillet 2021

à Lacroix-sur-Meuse (55)

Contact : Ludovic REMY : ludovic.remy@meuse.chambagri.fr

Assemblée Générale de l'OPABA

5 OU 6 septembre 2021

à Mittelbergheim (67)

Contact : Hélène CLERC : helene.clerc@biograndest.org

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Vigne Bio Ouverte

Machinisme viticole et gestion des vignes en pente en AB

1er juillet 2021

Lieu : à Villers-Marmery (51) le matin

Avec ACB BGE CA51 (Epernay Agglo)

Contact : Anaëlle COMESTAZ, anaëlle.comestaz@biograndest.org / 06 40 79 06 60

.....
Réserver la date !
.....

WEBINAIRE : Sol Bio Climat

vendredi 17 sept. à 9h30

- Le projet national Réseau Bio Climat est porté par la FNAB et soutenu par le dispositif « Mobilisation Collective pour le Développement Rural (MCDR) » du Réseau Rural National.
- Ce projet s'articule autour de trois axes de travail pour concrétiser la transition agricole et climatique à différentes échelles. Ce séminaire porte sur le réseau de parcelles pour stocker du carbone dans les sols à hauteur de « 4 pour 1000 » et améliorer sa fertilité

Pour plus d'informations :

Yvan MICHAUD : yvan.michaud@biograndest.org / 07 82 92 88 54

LES RENDEZ-VOUS SUR LA TRANSFORMATION

Formation < complet >

Boulangage de blés de pays sur sa ferme : pourquoi ? comment ?

3 juillet 2021

Lieu : Charmois (54)

Intervenants : Julien BAILLY, paysan-boulangier bio et auteur du livre « Notre pain est politique »

Contact : Yvan MICHAUD, yvan.michaud@biograndest.org / 07 82 92 88 54

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

Evènement

Les Champagnes Bio à Reims

8, 9 et 10 juillet 2021

Lieu : Reims (51)

Le GAB 88 sera présent sur le « Village de la Biodiversité » organisé par la ville d'Épinal.

En savoir plus : <https://fb.me/e/3z0jSkjRo>

Contact : Mathilde Bousset, ACB : animation@champagnesbiologiques.com

Marché festif

Fêtons la Bio

mercredi 14 juillet

Lieu : Gérardmer (88)

Contact : Carole TONIN, carole.tonin@biograndest.org / 07 69 27 03 91

